



GRANDS
PRIX CYCLISTES
DE QUÉBEC
DE MONTRÉAL



WORLD
TOUR

QUÉBEC
12
SEPT

GUIDE TECHNIQUE

MONTRÉAL
14
SEPT



GPCQM.CA

Canada



Montréal

Québec



Sommaire

3 Informations générales

- 3 Organigramme
- 4 Mot du gouvernement du Canada
- 5 Mot du gouvernement du Québec
- 6 Mot du président
- 7 Programme de la semaine
- 8 Partenaires des GPCQM
- 9 Diffuseurs officiels
- 10 Véhicules | Hébergement
- 12 Logistique | Espace mécanos | Varia
- 14 Règlements particuliers applicables aux 2 épreuves
- 17 Règles de conduite dans la caravane

18 Grand Prix Cycliste de Québec

- 20 Mot du maire de Québec
- 21 Accès et points clés
- 22 Arrivée et services à proximité
- 23 Village VIP
- 24 Parcours
- 25 Horaire
- 26 Règlements spécifiques

28 Grand Prix Cycliste de Montréal

- 30 Mot de la mairesse de Montréal
- 31 Mot de Tourisme Montréal
- 32 Accès et points clés
- 33 Arrivée et services à proximité
- 34 Village VIP
- 35 Parcours
- 37 Horaire
- 38 Règlements spécifiques

Organigramme

DIRECTION

PRÉSIDENT
Sébastien Arsenault
514 707-5745

**VICE PRÉSIDENTE
DIRECTRICE GÉNÉRALE**
Catherine Dupont
514 592-0489

DIRECTEUR GÉNÉRAL
Joseph Limare
514 550-1199

DIRECTRICE DÉV. STRATÉGIQUE
Linda Hézard
514 707-0218

DIRECTEUR FINANCIER
Jurgen Mornard
514 791-0703

DIRECTEUR DES OPÉRATIONS
Mario Blain
514 913-3131

**DIRECTEUR | SPORT ET SERVICE
AUX ÉVÉNEMENTS**
Maxime Berthiaume
514 746-3638

**DIRECTRICE DES
COMMUNICATIONS**
Audrey Schelling
514 757-0157

ORGANISATION

ADMINISTRATION

Étienne Fournier
COMPTABLE

Michel Kennedy
RESSOURCES HUMAINES

Caroline Chassé
ADJOINTE SENIOR DE DIRECTION

COMMUNICATIONS

Laetitia Laronze
CHEFFE DES COMMUNICATIONS
514 519-0206

Yves Perret
**CHEF DES RELATIONS DE
PRESSE INTERNATIONALE**
+33 607 316 272

Véronique Lavoie
**CHEFFE DES RELATIONS DE
PRESSE LOCALE**
514 554-2161

Élise Piédalue
**CHARGÉE DE PROJET
COMMUNICATIONS**

Ninon Guillory
**RESPONSABLE DES RÉSEAUX
SOCIAUX**

Laurence Bourbeau
**ADJOINTE AUX
COMMUNICATIONS**

Maxime Joubert
**ASSISTANT AUX
COMMUNICATIONS**

MARKETING

Hélène Lapointe
PARTENARIATS ET MARKETING
514 266-2161

Ninon Laurin
**CHARGÉE DE PROJET
PARTENARIATS**

Florence Mercier
ADJOINTE PARTENARIATS

Jules Wimez
**COORDONNATEUR
PARTENARIATS**

LOGISTIQUE

Manon Lebas
HÉBERGEMENT ET VOYAGE
514 658-9090

Christian Laverdure
TRANSPORT ET PARC AUTO
514 714-7241

Kris Boeckmans
CARGO EUROPE
+32 489 581 984

PERMANENCE

Maryse Rodrigue
RESPONSABLE
418 313-0191

OPÉRATION

Gyslaine Mondou
**DIRECTEUR ADJ. DES
OPÉRATIONS**
514 371-4971

Yves Ricard
SÉCURITÉ VILLAGE
514 968-5738

HOSPITALITÉ VIP

Marie-Claude Hamel
RESPONSABLE
+32 487 690 801

Virginie R. de Massy
**RESPONSABLE PRODUCTION
ÉVÉNEMENTIELLE**

SERVICE MÉDICAL

Dr François de Champlain
MÉDECIN CHEF
514 918-5267

Dr Laurence Lamy
MÉDECIN
438 837-5784

Eddy Afram
COORDONNATEUR MÉDICAL
514 699-3339

SPORT

DIRECTEUR TECHNIQUE

Pascal Choquette
514 889-5262

RÉGULATEUR

Philippe Gravel

MOTOS INFO

Pierre Couture
Jérôme Nowaczek
Phil Raymond

RADIO GRAND PRIX

Olivier Grondin

MOTOS PARCOURS ET SÉCURITÉ

EMC – Escortes Motos
Cyclistes

DÉPANNAGE NEUTRE

Mike Wilson
ELITE RACING SERVICE
619 519-2463

TECHNICIEN RADIO

Pierre Trottier
CTM
514 923-5025

ACCÈS PPO

François Hamel
514 992-7020

RÉSULTATS

Gérald Chalamet
+33 650 132 678

Sylvain Richard
514 293-9582

PRODUCTION TÉLÉ

STUDIO 76

Catherine Dupont
PRODUCTRICE EXÉCUTIVE
514 592-0489

Christian Beauvais
PRODUCTEUR DÉLÉGUÉ
514 424-3597

Benoît Chartrand
PRODUCTEUR TECHNIQUE
514 996-5694

Romain François
RÉALISATEUR
+33 628 551 269

COORDONNÉES

ÉVÉNEMENTS GPCQM

615, rue Le Breton
Longueuil (Québec)
J4G 1R9 Canada

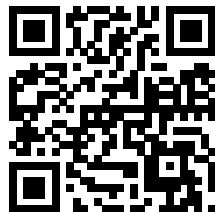
@ info@gpcqm.ca

450 671-9090

MÉDIAS SOCIAUX
#GPCQM



**VERSION
NUMÉRIQUE**



Pour toute urgence
hors course,
composer le 911.

Mot du gouvernement du Canada



MINISTRE DE L'INDUSTRIE ET
MINISTRE RESPONSABLE DE DEC,
L'HONORABLE
Mélanie Joly

Bienvenue au Grand Prix Cycliste de Québec et au Grand Prix Cycliste de Montréal

Ces événements d'envergure internationale incarnent l'excellence sportive et l'esprit de compétition au plus haut niveau. En tant que ministre de l'Industrie et ministre responsable de Développement économique Canada pour les régions du Québec (DEC), je suis heureuse du soutien apporté par le gouvernement du Canada à l'édition 2025 de cette importante compétition, qui allie avec brio la performance des cyclistes professionnels à la mise en valeur du patrimoine urbain et culturel des villes de Québec et de Montréal.

Je tiens à saluer le dévouement exemplaire des organisateurs ainsi que le travail rigoureux ayant permis la tenue de ces événements. J'adresse également mes plus vives félicitations aux athlètes pour leur passion, leur persévérance et leur engagement envers ce sport exigeant.

Je souhaite à tous une compétition couronnée de succès et la meilleure des chances aux participants.



SECRÉTAIRE D'ÉTAT (SPORTS),
L'HONORABLE
Adam van Koeverden

Les cyclistes d'élite sont des exemples de force, d'endurance et de passion. Ils incitent les gens, notamment les jeunes, à donner le meilleur d'eux-mêmes et à devenir plus actifs.

Notre gouvernement soutient les athlètes à chaque étape de leur parcours, depuis leur toute première fois à vélo jusqu'aux podiums internationaux. Nous sommes extrêmement heureux d'appuyer le Grand Prix Cycliste de Québec et le Grand Prix Cycliste de Montréal de 2025. Ils offrent aux coureurs canadiens l'occasion de se mesurer à l'élite internationale, et aux amateurs la chance de les encourager.

À titre de secrétaire d'État (Sports), je remercie les organisateurs, bénévoles, entraîneurs et officiels qui n'ont ménagé aucun effort pour assurer la réussite de ce prestigieux rendez-vous.

Bonne chance à tous les concurrents qui y prennent part!

Mot du gouvernement du Québec

Les Grands Prix Cyclistes sont de retour pour une 14^e édition!

Le gouvernement du Québec est heureux de soutenir les Grands Prix Cyclistes de Québec et de Montréal, qui offrent aux personnes participantes l'occasion de se dépasser et de partager leur passion pour le sport. Ce type d'événement incite non seulement la population à découvrir une nouvelle discipline, mais aussi à participer à des activités sportives et à les intégrer à leur mode de vie.

Des rendez-vous comme celui-ci renforcent la position du Québec en tant que destination de choix pour les événements sportifs. Ils contribuent également au développement économique des régions de la Capitale-Nationale et de Montréal, en plus d'attirer des adeptes de cyclisme provenant de partout au Québec, d'ailleurs au Canada et de l'international.

Félicitations à l'équipe organisatrice et aux bénévoles pour cette belle réalisation! Nous espérons que les visiteuses et visiteurs profiteront de leur séjour pour explorer la région.

Bon événement!



MINISTRE RESPONSABLE
DU SPORT, DU LOISIR ET
DU PLEIN AIR,

Isabelle Charest



MINISTRE DU TOURISME
ET MINISTRE RESPONSABLE DE
LA RÉGION DE LANAUDIÈRE,

Caroline Proulx



MINISTRE RESPONSABLE
DES INFRASTRUCTURES ET
MINISTRE RESPONSABLE
DE LA RÉGION DE LA
CAPITALE-NATIONALE,

Jonatan Julien



MINISTRE DE L'ÉCONOMIE, DE
L'INNOVATION ET DE L'ÉNERGIE,
MINISTRE RESPONSABLE DU
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
RÉGIONAL, MINISTRE RESPONSABLE
DE LA MÉTROPOLE ET DE LA RÉGION
DE MONTRÉAL,

Christine Fréchette

Mot du président



Sébastien Arsenault
PRÉSIDENT

Bonjour à toutes et à tous,

C'est avec une immense joie que l'équipe des Grands Prix Cyclistes de Québec et de Montréal vous accueille pour sa 14e édition!

Depuis de nombreux mois, nous avons travaillé avec passion et rigueur pour créer les meilleures conditions possibles afin que votre séjour au Québec soit à la hauteur de vos attentes, dans une ambiance conviviale et à un niveau d'excellence digne du circuit UCI WorldTour.

Les parcours sont prêts. D'ici quelques jours, les routes de Québec et de Montréal seront les vôtres.

Encore cette année, les spectateurs et spectatrices seront au rendez-vous, venu-es d'ici et d'ailleurs, pour vous encourager et vibrer au rythme de vos exploits. Nous vous remercions sincèrement pour votre engagement, votre professionnalisme et les émotions que vous nous ferez vivre tout au long de cette semaine.

Grâce à vous, les Grands Prix Cyclistes de Québec et de Montréal se sont imposés comme des rendez-vous incontournables du cyclisme international. Ils sont devenus, au fil du temps, un symbole fort pour la communauté cycliste en Amérique, et une formidable source d'inspiration pour la relève québécoise et canadienne.

Cette édition 2025 est d'autant plus spéciale qu'elle nous projette déjà vers un moment historique à venir : dans un an, Montréal accueillera les Championnats du Monde Route UCI Montréal 2026, un retour attendu depuis 1974, année où notre ville a été la première à accueillir cet événement en dehors de l'Europe. Du 20 au 27 septembre 2026, Montréal deviendra l'épicentre mondial du cyclisme, sous les yeux de millions de passionné-es à travers le monde.

Au nom de l'ensemble de nos partenaires, publics et privés, et des milliers de spectateurs et spectatrices, merci de faire partie de cette grande fête du cyclisme.

Bonne chance à tous!



Programme de la semaine

MARDI 9 SEPTEMBRE	
9 H À 18 H	Ouverture du centre de presse HÔTEL DELTA QUÉBEC
±10 H 35	Arrivée des WorldTeams à Montréal + Mêlée de presse AÉROPORT INTERNATIONAL MONTRÉAL-TRUDEAU
±15 H	Arrivée des WorldTeams à Québec HÔTEL DELTA QUÉBEC
MERCREDI 10 SEPTEMBRE	
9 H À 18 H	Ouverture du centre de presse HÔTEL DELTA QUÉBEC
10 H	Conférence de presse des GPCQM HÔTEL DELTA QUÉBEC
14 H	Point de presse avec les têtes d'affiche HÔTEL DELTA QUÉBEC
JEUDI 11 SEPTEMBRE	
9 H À 18 H	Ouverture du centre de presse HÔTEL DELTA QUÉBEC
	Journée d'entraînement
VENDREDI 12 SEPTEMBRE	
8 H 30 À 20 H	Ouverture du centre de presse HÔTEL CHÂTEAU LAURIER
9 H 15	Briefing photographes obligatoire CENTRE DE PRESSE
9 H 50	Présentation des coureurs PLAINES D'ABRAHAM
11 H	GRAND PRIX CYCLISTE DE QUÉBEC
16 H 25	Cérémonie protocolaire PLAINES D'ABRAHAM
±16 H 45	Conférence de presse des gagnants CENTRE DE PRESSE
SAMEDI 13 SEPTEMBRE	
±MIDI	Arrivée des WorldTeams à Montréal HÔTEL DELTA MONTRÉAL
14 H	Conférence de presse des Championnats du Monde Route UCI Montréal 2026
DIMANCHE 14 SEPTEMBRE	
8 H 30 À 20 H	Ouverture du centre de presse CENTRE COMMUNAUTAIRE SANTA CRUZ
9 H 05	Présentation des coureurs PARC JEANNE-MANCE
9 H 15	Briefing photographes obligatoire CENTRE DE PRESSE
10 H 15	GRAND PRIX CYCLISTE DE MONTRÉAL
±16 H 05	Cérémonie protocolaire PARC JEANNE-MANCE
±17 H	Conférence de presse des gagnants CENTRE DE PRESSE
18 H	Départ des WorldTeams vers l'aéroport HÔTEL DELTA MONTRÉAL
21 H 20	Départ des WorldTeams AÉROPORT INTERNATIONAL MONTRÉAL-TRUDEAU

PERMANENCE

RESPONSABLE :

Maryse Rodrigue
 permanence@gpcqm.ca
 418 313-0191

Salle Buade - Delta Québec

Mardi 9 septembre - 16 h à 19 h
 Mercredi 10 septembre - 9 h à 19 h
 Jeudi 11 septembre - 9 h à 19 h
 Vendredi 12 septembre - 8 h à 9 h / 17 h 30 à 19 h

Salon Tchaikovsky - Delta Montréal

Samedi 13 septembre - 14 h à 19 h
 Dimanche 14 septembre - 7 h 30 à 8 h 15 / 17 h 30 à 19 h
 Lundi 15 septembre - 9 h à 12 h

SALLE DE PRESSE

RESPONSABLE :

Maude Lapointe
 media@gpcqm.ca
 438 390-6669

Salle Brébeuf-Kent - Delta Québec

Mardi 9 septembre - 9 h à 18 h
 Mercredi 10 septembre - 9 h à 18 h
 Jeudi 11 septembre - 9 h à 18 h

Centre communautaire Santa Cruz

60, rue Rachel Ouest, H2W 1G3
 Dimanche 14 septembre - 8 h à 20 h

Salle De La Colline - Château Laurier

1220, Place George V Ouest, G1R 5B8
 Vendredi 12 septembre - 8 h 30 à 20 h

Partenaires

PARTENAIRES PUBLICS

Canada 

VILLE DE
QUÉBEC 

Montréal 

Québec 

PARTENAIRE MAJEUR

QUÉBECOR 

PARTENAIRES OFFICIELS

EKOI 

TUDOR 

FOURNISSEURS OFFICIELS

THULE 

DELTA
HOTELS
MARRIOTT
QUÉBEC

DELTA
HOTELS
MARRIOTT
MONTRÉAL

Santini
Fit, Performance, Comfort, Durability.

Rafal
SPORTS 

édika 

protocole 
trophées d'exception

Déménagement
Performance 

SIBOIRE
MICROBRASSERIE 

PARTENAIRES MÉDIA OFFICIELS

TVA
SPORTS

LE JOURNAL
DE QUÉBEC

LE JOURNAL
DE MONTRÉAL

Vermont Public
PBS NPR 

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

TOURISME /
MONTRÉAL

PLAINES
D'ABRAHAM
PLAINS OF
ABRAHAM

Université 
de Montréal

NOUS APPUYONS

CYCLING
CYCLISME
CANADA



FQSC
FÉDÉRATION
QUÉBÉCOISE
DES SPORTS
CYCLISTES

DIFFUSEURS OFFICIELS



DIFFUSION INTERNATIONALE



Détenteurs des droits de licence et de sous-licences

WEBDIFFUSION

Canada :
GEM

Hors-Canada :
HBO Max
Discovery +
Staylive

Véhicules

L'organisation met à disposition de chaque équipe deux véhicules (un véhicule course et un véhicule hors course) pour la durée du séjour.

RÉCUPÉRATION DES VÉHICULES ET ÉQUIPEMENTS

Le véhicule hors course devra être récupéré le mardi 9 septembre à l'aéroport de Montréal par deux membres de l'équipe - les détails seront communiqués par la Permanence. Le véhicule de course pourra être récupéré à partir de 16 h au Delta Québec (salle Buade).

Lors de la récupération des clés :

- Les véhicules seront inspectés;
- Le matériel fourni par l'organisation se trouvera à l'intérieur (glacières et gyrophare);
- Les réservoirs seront remplis d'essence;
- La voiture course sera équipée d'une galerie accommodant 5 vélos complets.

STATIONNEMENT EXTÉRIEUR - DELTA QUÉBEC

Un espace de stationnement extérieur à même l'hôtel est réservé pour le Grand Prix Cycliste de Québec. Il est strictement interdit de stationner le véhicule course à l'intérieur, car celui-ci est trop haut.

STATIONNEMENT INTÉRIEUR - DELTA MONTRÉAL

Un espace de stationnement intérieur à même l'hôtel est réservé pour le Grand Prix Cycliste de Montréal.

RETOUR DES VÉHICULES

LUNDI 15 SEPTEMBRE EN AVANT-MIDI

Les véhicules devront être stationnés au Delta Montréal.

LUNDI 15 SEPTEMBRE EN APRÈS-MIDI

Deux personnes par équipe devront amener les véhicules au Centre de service du locateur automobile situé à proximité de l'aéroport de Montréal. Les véhicules seront inspectés et doivent être rendus avec le réservoir plein. L'organisation récupérera le matériel prêté (glacières et gyrophare).

Une navette transportera les conducteurs à l'aéroport par la suite.

Le détail de l'opération sera transmis par communiqué.

FRAIS

En cas de dommage, d'utilisation abusive ou du non-respect des directives, l'organisation déduira des indemnités de participation le coût des frais supplémentaires (ex. plein d'essence).

Hébergement

HÔTELS OFFICIELS

DELTA QUÉBEC PAR MARRIOTT

690, boul. René-Lévesque,
Québec, G1R 5A8

DELTA MONTRÉAL PAR MARRIOTT

475, av. Président-Kennedy,
Montréal, H3A 1J7

ACCUEIL

À leur arrivée à l'hôtel, à Québec comme à Montréal, un membre de l'équipe devra se présenter à la réception afin de récupérer les clés des chambres pour l'équipe.

FAUX FRAIS

Conformément aux obligations financières de l'UCI et aux indications du bulletin d'engagement officiel, les équipes (7 coureurs et jusqu'à 8 accompagnateurs) sont responsables de leurs faux frais. L'organisation ne peut en aucun cas être tenue responsable de ces dépenses. Une empreinte de carte bancaire devra être laissée lors de l'enregistrement à l'hôtel afin de couvrir d'éventuelles charges.

REPAS

L'horaire des repas sera transmis par un communiqué de la Permanence. Deux tables seront assignées à chaque équipe pour la durée du séjour.

À Québec et à Montréal, les 3 repas seront servis à l'hôtel.

TRANSFERT QUÉBEC - MONTRÉAL

Un transfert en autocar de Québec à Montréal est prévu pour un maximum de 10 personnes par équipe. Les horaires seront transmis par communiqué. L'arrivée à Montréal est prévue vers 12 h 30.

DÉPART

À Montréal, les chambres à libérer le dimanche (telles qu'indiquées sur la liste d'attribution des chambres) devront être quittées avant 11 h.

L'organisation déduira de l'indemnité de participation les frais supplémentaires liés au non-respect de cette directive.

ON BOUGE AVEC VOUS !

Logistique

TRANSFERT DU MATÉRIEL

VENDREDI LE 12 SEPTEMBRE

DELTA QUÉBEC @ DELTA MONTRÉAL

Le matériel des équipes devant être transféré vers Montréal devra être clairement identifié et emballé, et prêt pour 19 h. L'organisation assurera le transport, et l'équipement sera mis à la disposition des équipes dès le samedi matin à Montréal.

L'équipe sera responsable du transfert de tout équipement qui n'aura pas été remis à l'organisation pour prise en charge. Ce matériel ne pourra en aucun cas être chargé dans les autobus.

DIMANCHE LE 14 SEPTEMBRE

DELTA MONTRÉAL @ AÉROPORT DE MONTRÉAL

L'équipement devant être expédié vers Paris (Charles-de Gaulle) devra être clairement identifié et emballé. Le matériel doit être conforme à la réglementation sur le transport aérien. L'organisation ne pourra être tenue responsable du matériel refusé en raison d'un non-respect de ces exigences. Le matériel devra être prêt pour 19 h 30.

L'équipement sera acheminé par l'organisation vers l'aéroport de Montréal, et disponible le mardi 16 septembre en après-midi à Exaciel (CDG).

DOUANE

L'équipement utilisé au Canada est importé de manière temporaire. Afin de respecter les exigences douanières, tout équipement entré au Canada doit en ressortir. Veuillez informer Kris Boeckmans (kboeckmans@gpcqm.ca) de tout équipement qui ne sera pas retourné à Paris le 15 septembre.



Cette entreprise montréalaise est un fidèle partenaire des Grands Prix Cyclistes depuis plus de dix ans. Importateur des marques JURA, LELIT, Eversys et Conti, Édika promet de rassembler coureurs, équipes, médias et comité organisateur autour du café.

Cette année, les coureurs du WorldTour auront le plaisir de savourer des spécialités préparées avec du café Touché. Cette marque fièrement créée par Édika est torréfiée localement dans les Basses-Laurentides et offre une gamme complète de mélanges adaptés à tous types de préparations.

Espace mécanos

Des espaces de rangement sont attribués à chaque équipe dans l'Espace mécanos, à même le stationnement souterrain des hôtels. L'organisation ne pourra être tenue responsable de toute perte ou de tout bris dans cet espace.

L'accès à l'Espace mécano est strictement réservé aux détenteurs d'accréditation. Les personnes n'ayant pas leur accréditation se verront refuser l'accès.

CONTACT

François Guimard

Responsable de l'Espace mécanos
438 928-7147

HORAIRE ET EMPLACEMENT DE L'ESPACE MÉCANOS

STATIONNEMENT - DELTA QUÉBEC

Mardi 9 septembre - 16 h à 22 h

Mercredi 10 septembre - 7 h à 22 h

Jeudi 11 septembre - 7 h à 22 h

Vendredi 12 septembre - 7 h à 20 h

STATIONNEMENT - DELTA MONTRÉAL

Samedi 13 septembre - 9 h à 22 h

Dimanche 14 septembre - 6 h à 22 h

Lundi 15 septembre - 6 h à 10 h

En dehors de ces heures, et pour des raisons de sécurité, l'Espace mécanos ne sera pas accessible. Pour toute urgence, veuillez contacter la direction de l'organisation.

Varia

ACCÈS DES INVITÉS AU QUARTIER COUREURS

Afin d'assurer la sécurité de tous, l'organisation met en place un accès contrôlé et limité à l'espace de ravitaillement.

Chaque équipe pourra en tout temps avoir un maximum de deux invités simultanément dans son espace ravitaillement (incluant la présence en voiture).

Chaque équipe est responsable de la gestion de ses invités et des accès.

Les détails seront expliqués lors de la réunion des directeurs sportifs.

VILLAGE VIP

Un tarif préférentiel de 350 \$ + taxes par billet est offert aux équipes qui désirent se prévaloir d'accès VIP.

Les équipiers ne sont pas autorisés à accéder au Village VIP durant la course.

Pour toute information, rendez-vous à la Permanence.



TUDOR



PELAGOS FXD CHRONO



TUDOR

PRO CYCLING TEAM

Qu'est-ce qui nous pousse à nous dépasser? À braver l'inconnu? À nous aventurer au-delà de nos propres limites? C'est l'état d'esprit à l'origine de la marque TUDOR, le même qui habite les femmes et les hommes qui portent ces montres. Sans eux, il n'y aurait ni histoires, ni légendes, ni victoires. C'est l'état d'esprit qui donne chaque jour à **Tudor Pro Cycling Team** l'envie de se dépasser. Celui incarné par chaque montre TUDOR. Certains se contentent de suivre. D'autres sont nés pour oser.

**NÉ POUR
OSER**

Règlements particuliers applicables aux 2 épreuves

COLLÈGE DES COMMISSAIRES

PRÉSIDENT DU JURY

Gabriel Berthelot (FRA)
+33 675 655 322

MEMBRES DU JURY

Josée Bédard (CAN)
Philippe Mariën (BEL)

COMMISSAIRE TECHNIQUE

Randall Shafer (USA)

JUGE À L'ARRIVÉE

Louise Lalonde

COMMISSAIRES

Adrien Lévesque (Moto)

Steve Head (Moto)

Marko Rosic (Moto)

Geneviève Marcotte
(Ravito QC)

Nancy Daigle
(Ravito MTL)

COMMISSAIRE ANTIDOPAGE

Jurgen Heise

ARTICLE 1 | ORGANISATION

La quatorzième édition du Grand Prix Cycliste de Québec (UCI WorldTour) est organisée le vendredi 12 septembre 2025 sous les règlements de l'Union Cycliste Internationale et de Cyclisme Canada sur un circuit fermé de 12 km à parcourir 18 fois, soit une distance de 216 km et une dénivellation totale de 2 610 m.

La quatorzième édition du Grand Prix Cycliste de Montréal (UCI WorldTour) est organisée le dimanche 14 septembre 2025 sous les règlements de l'Union Cycliste Internationale et de Cyclisme Canada sur un circuit fermé de 12,3 km à parcourir 17 fois, soit une distance de 209,1 km et une dénivellation totale de 4 573 m.

ARTICLE 2 | TYPE D'ÉPREUVE

Les épreuves sont réservées aux coureurs de catégorie Hommes Élite. Elles sont inscrites au calendrier UCI WorldTour. Les épreuves sont classées 1 UCI WorldTour. Conformément au règlement UCI, elles attribuent des points au classement mondial UCI et au classement WorldTour.

ARTICLE 3 | PARTICIPATION

Les épreuves sont ouvertes aux Équipes UCI WorldTeams, sur invitation aux Équipes UCI ProTeams et à l'équipe nationale du Canada (pays organisateur), conformément à l'article 2.2.003 du règlement UCI.

ARTICLE 4 | PROTOCOLE ET ENTREVUES

Après l'arrivée, les coureurs lauréats des différents classements ou prix spéciaux ont l'obligation de se prêter en priorité aux cérémonies protocolaires qui s'y rattachent (prix, trophées et signature maillots), et ce, en tenue de course. Les coureurs

doivent se présenter dans un délai de 5 minutes après leur arrivée.

Les lauréats doivent également se présenter au Centre de presse ou à tout autre lieu désigné par l'organisation dans l'enceinte d'arrivée. Les coureurs doivent s'y présenter immédiatement après les cérémonies protocolaires.

Tout coureur lauréat d'un ou de plusieurs classements ou prix spéciaux qui refuserait de participer aux cérémonies protocolaires, sauf en cas de force majeure dûment reconnue, sera pénalisé.

ARTICLE 5 | RADIO GRAND PRIX

Les informations course sont émises sur la fréquence Radio Grand Prix dans tous les véhicules évoluant à l'échelon course. Il n'est pas possible de capter les ondes avec un balayeur d'onde (scanner).

ARTICLE 6 | ASSISTANCE NEUTRE

Le service d'assistance technique neutre est assuré par Elite Racing Services (2 voitures et une moto). Dans la zone de ravitaillement fixe, le règlement UCI s'applique pour le dépannage mécanique neutre ou d'équipe.

ARTICLE 7 | DÉLAI D'ARRIVÉE

Tout coureur dont le temps d'arrivée dépasse 8 % de celui du vainqueur, conformément à l'article 2.3.039 UCI, ne sera pas classé. En cas de circonstances exceptionnelles, ce délai peut être prolongé par le Collège des Commissaires, en consultation avec l'organisateur.

ARTICLE 8 | CLASSEMENTS

1. Classement individuel
2. Classement du meilleur jeune Ekoï
3. Classement du meilleur Canadien

1. CLASSEMENT INDIVIDUEL

Le classement individuel est établi selon l'ordre d'arrivée des coureurs validé par le Collège des Commissaires.

2. CLASSEMENT DU MEILLEUR JEUNE EKOÏ

Le classement du meilleur jeune Ekoï est établi selon l'ordre d'arrivée des coureurs de la catégorie U23. Afin d'être éligible à la catégorie U23, les coureurs devront être nés entre 2003 et 2006. Les coureurs de cette catégorie seront identifiés avec un dossard d'une couleur distinctive.

3. CLASSEMENT DU MEILLEUR CANADIEN

Le classement du meilleur Canadien est établi selon l'ordre d'arrivée des coureurs de nationalité canadienne.

ARTICLE 9 | PÉNALITÉS

Le barème des pénalités de l'UCI est le seul applicable.

ARTICLE 10 | CONTRÔLE ANTIDOPAGE

Les opérations de contrôle antidopage s'effectuent sous l'autorité de l'UCI, de la loi canadienne et des officiels. Le centre de contrôle antidopage est situé à l'hôtel Château Laurier (Québec) et dans l'enceinte d'arrivée (Montréal).

ARTICLE 11 | RECONNAISSANCE DU PARCOURS ET ENTRAÎNEMENT

Lors des reconnaissances et entraînements, les véhicules « suiveurs » doivent obligatoirement être munis d'un gyrophare. Les cyclistes doivent rouler en file unique. Cyclistes et véhicules sont tenus de respecter le Code de la sécurité routière.

Attention : plusieurs sections du parcours sont à contresens de la circulation automobile. Tout manquement au Code de la sécurité routière peut entraîner l'émission de constats d'infraction et d'amendes par le service de police, qui seront à vos frais. Les portions à contresens de chaque parcours sont indiquées à la p.27 (Québec) et à la p.39 (Montréal).

ARTICLE 12 | PRIX ET BOURSES

Le total des prix distribués lors de chaque épreuve est de 42 000 euros.

Les retenues exigées par la loi canadienne et québécoise sur le revenu seront effectuées à la source.

CLASSEMENT INDIVIDUEL

PLACE	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
PRIX EUROS	16 000	8 000	4 000	2 000	1 600	1 200	1 200	800	800	400

PLACE	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
PRIX EUROS	400	400	400	400	400	400	400	400	400	400

MEILLEUR JEUNE EKOÏ

PLACE	1
PRIX EUROS	1 000

MEILLEUR CANADIEN

PLACE	1
PRIX EUROS	1 000

Santini | 60 years of cycling.

Depuis 1965, Santini crée des vêtements de cyclisme pour répondre aux plus hauts standards de performance des professionnels, dans une recherche constante d'élégance et de confort pour tous les types de cyclistes. Le créateur et fabricant italien est aujourd'hui le fournisseur officiel des maillots des leaders du Tour de France et des maillots arc-en-ciel couronnant les champions du monde.

Santini et son distributeur canadien Rafal Sports sont fiers de s'associer au seul événement du WorldTour en Amérique du Nord et d'agir à titre de fournisseur officiel des vêtements de l'organisation et de la boutique officielle des GPCQM.





RENDEZ-VOUS SUR | [EKOI.COM](https://www.ekoi.com)



Règles de conduite dans la caravane

- Les Grands Prix Cyclistes de Québec et de Montréal se déroulent en zone urbaine. Ainsi, tous les véhicules évoluant en dehors de l'aire protégée par la police devront obligatoirement rouler à droite et respecter le Code de la sécurité routière.
- Tous les véhicules évoluant sur le parcours doivent être équipés d'une radio permettant de capter Radio Grand Prix. Cette radio doit être allumée en permanence.
- Les pilotes sont responsables de leurs véhicules et doivent se conformer immédiatement et sécuritairement aux consignes de la direction de course, du régulateur et de la police.
- Il est interdit de doubler le peloton ou les coureurs échappés sans l'autorisation de la direction de course, des commissaires ou du régulateur.
- Il est interdit de sortir toute partie de son corps afin de filmer ou de photographier à partir d'une voiture en course.
- Une voiture ne peut circuler en course avec plus de 4 personnes à bord, à l'exception des voitures VIP qui peuvent avoir 5 passagers.
- Il est interdit de s'intercaler, de doubler ou de ralentir la file des véhicules dans :
 - ▶ les zones de ravitaillement;
 - ▶ les zones de danger annoncées par Radio Grand Prix ou par drapeau jaune.
- À l'avant de la course, les véhicules circulent entre le véhicule d'ouverture de la course et la voiture de direction de l'organisation.
- À l'échelon course, les motos circulent sur une file à gauche et les voitures sur une file à droite.
- Les véhicules de direction de course et des commissaires sont prioritaires.
- Sur appel de la direction de course ou des commissaires, les voitures des directeurs sportifs, médecins et dépannage neutre sont prioritaires.
- Lorsque l'évolution de la course le permet, les véhicules « avant » peuvent descendre devant l'échappée ou le peloton. Pour ce faire, ils doivent avoir l'autorisation du véhicule de direction, des commissaires ou du régulateur.
- Une fois autorisés, ils peuvent faire une brève apparition devant le groupe visé, puis doivent

reprendre leur position en respectant les règles de circulation en course.

- Si un véhicule souhaite s'arrêter pour se laisser doubler par le peloton, il peut le faire en s'assurant d'être stationné à l'extérieur de la chaussée.
- Lors d'une échappée, les véhicules « avant » peuvent s'intercaler derrière les coureurs échappés lorsque l'écart est supérieur à 1'30" et après autorisation de la direction de course. Lorsque l'écart repasse sous la minute, ou lorsque la direction de course le demande, les véhicules doivent repasser en tête de course devant la voiture de direction avant.
- Lorsqu'un obstacle ou danger est signalé par Radio Grand Prix ou par drapeau jaune, les véhicules doivent toujours les anticiper.

Attention

- Un véhicule accrédité qui évolue au-devant du véhicule d'ouverture de course doit rouler du côté droit de la chaussée et respecter les limites de vitesse autorisées.
- Les véhicules de secours et d'incendie sont prioritaires en toutes circonstances dans les deux sens de circulation du parcours.
- L'utilisation d'un téléphone cellulaire est interdite au volant d'un véhicule à moins d'utiliser un dispositif « main libre ». Il est également interdit de regarder la télévision en conduisant. Le port de la ceinture est obligatoire en tout temps.

Respect de l'environnement

- Il est formellement interdit de jeter des déchets sur le parcours.





Mot du maire de Québec



Bruno Marchand
MAIRE DE QUÉBEC

Depuis 2010, le Grand Prix Cycliste de Québec transforme notre ville en véritable capitale du cyclisme, sous les regards admiratifs de passionnés venus des quatre coins du monde.

Pour cette 14e édition, un vent de nouveauté souffle sur l'épreuve : un parcours repensé, un départ et une arrivée installés au cœur de nos belles et grandes plaines d'Abraham, une ambiance encore plus rassembleuse et toujours le même décor spectaculaire qui fait la renommée de Québec. Le tracé met désormais en valeur de nouveaux joyaux de notre ville, nichée entre patrimoine historique, nature et vues imprenables sur le fleuve Saint-Laurent.

Cette compétition n'est pas seulement une course : c'est une célébration du dépassement de soi et de la passion pour le sport. Québec y trouve un écho à ses propres valeurs : l'audace, l'effort, la fierté.

C'est un honneur pour nous d'accueillir les meilleures équipes cyclistes du monde et de faire découvrir notre ville à ces passionnés, à leurs équipes et aux médias venus faire ou refaire l'expérience de cet événement d'envergure. Merci de contribuer au rayonnement international de Québec.

Bonne course et profitez pleinement de cette expérience unique!





GRAND PRIX CYCLISTE DE QUÉBEC

ACCÈS

ACCÈS PPO DEPUIS LE DELTA QUÉBEC PAR MARRIOTT

À la sortie du stationnement extérieur de l'hôtel, tourner à droite sur Saint-Joachim, à droite sur Honoré-Mercier et à droite sur Grande Allée.

ACCÈS STATIONNEMENT VIP

L'accès au stationnement VIP se fait sur l'avenue Wilfrid-Laurier. Un coupon de stationnement est nécessaire pour y accéder.

POINTS-CLÉS



HEURE DE DÉPART

Départ réel à 11 h devant le Village VIP, derrière le Manège militaire Voltigeurs de Québec, sur l'avenue George VI.



POINT DE PASSAGE OBLIGÉ

Intersection de la rue Grande Allée Est et de la rue Honoré-Mercier.

Ouverture du PPO : 8 h 30



CONTRÔLE DES SIGNATURES

Près de la ligne de départ/arrivée, entre 9 h 50 et 10 h 50. Tous les coureurs d'une même équipe devront être présents en même temps pour la signature selon l'horaire établi par l'organisation.

Appel des cyclistes : 10 h 55



Stationnement Presse & Médias



Stationnement Partenaires & Invité.e.s



GRAND PRIX CYCLISTE DE QUÉBEC

ARRIVÉE



Stationnement Presse & Médias



Stationnement Partenaires & Invité.e.s



Stationnement Équipes

SERVICES À PROXIMITÉ

HÔPITAUX

Centre hospitalier
universitaire de Québec
Pavillon CHUQ –
L'Hôtel-Dieu de Québec
11, côte du Palais,
Québec, G1R 0A2
418 525-4444

Pavillon Enfant-Jésus
1401, 18^e rue,
Québec, G1J 1Z4
418 649-0252

STATION D'ESSENCE

Petro-Canada
115, rue Dalhousie,
Québec, G1K 4C2
418 780-4866

LAVAGE DE VOITURE

Shell
780, rue Bouvier,
Québec, G2J 1A3
418 626-4774

BOUTIQUE VÉLO

Sports Maguire
2002, Chemin St-Louis,
Québec, G1P 1P1
418 688-2248

ALIMENTATION

Metro Cartier
977, avenue Cartier,
Québec, G1R 2S2
418 522-8011

BUANDERIE

Lavoir St-Ursule
17b, rue Sainte Ursule,
Québec, G1S 4C7
418 692-2626

The map illustrates the Military Manege (Manège Militaire) area, a large outdoor equestrian arena. The central feature is the arena itself, surrounded by various buildings and facilities. The map is divided into sections by streets: Avenue Wilfrid Laurier to the north, Avenue George VI to the east, and Avenue Ontario to the south. The Citadelle de Québec is visible on the right side of the map. The Grande Allée Est is shown at the top. The map includes a legend with 16 numbered locations and various icons for facilities like restrooms, food, and parking. Key streets shown are Avenue Wilfrid Laurier, Avenue George VI, and Avenue Ontario. Landmarks include the Citadelle de Québec and the Grande Allée Est.

Village Invité.e.s	7 Tente dignitaires protocole	14 Mobiles télévision	Tente traiteur
Ligne Départ/Arrivée	8 Boutique officielle GPCQM par Santini	15 Village des Fans	Toilettes
2 Résultats/Juge à l'arrivée	9 Centre antidopage	16 Tente café	Stationnement partenaires et invité.e.s
3 Loges privées	10 Tente tours VIP	17 Tente invité.e.s	
4 Terrasses et tente VIP	11 Entrée-accueil	18 Quartier coureurs	
5 Scène protocolaire	12 Écran géant		
6 Tente entrevues	13 Centre de presse		



GRAND PRIX CYCLISTE DE QUÉBEC

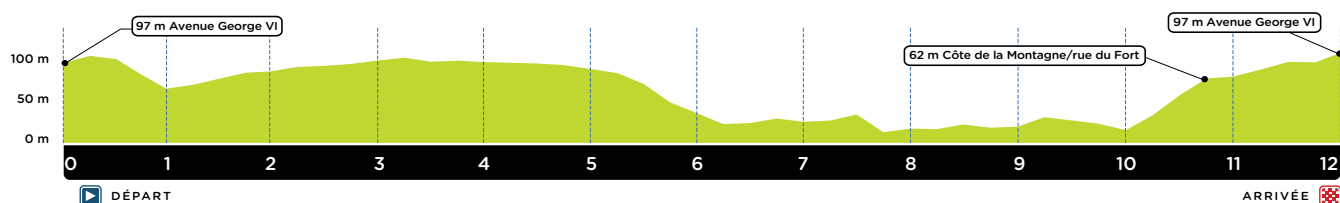
PARCOURS

VENDREDI 12 SEPTEMBRE 2025

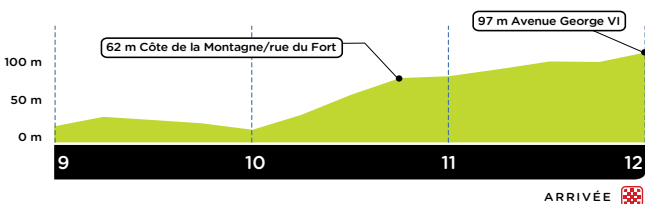
Un circuit urbain de 12 km parcouru 18 fois, pour un total de 216 km.



PROFIL PARCOURS



TROIS DERNIERS KM



LES CÔTES

DÉNIVELÉ DU CIRCUIT : 145 M

DÉNIVELÉ TOTAL : 2 610 M

KM 10 Côte de la Montagne / rue du Fort, 600 m à 9 % de moyenne incluant une montée de 165 m à 13 %

KM 11 Montée Rue Saint-Louis / Avenue George VI, 1 km à 3 % de moyenne

HORAIRE

Km à parcourir	Km parcourus	Circuit	Alt	Rue		45 km/h	42 km/h	39 km/h
216	0,0	0	95	Avenue George VI	Départ réel, à l'arrière du Manège militaire Voltigeurs de Québec	11:00	11:00	11:00
215,7	0,3	0,3	105	Av. George VI	Virage serré à gauche	11:00	11:00	11:00
215,5	0,5	0,2	98	Av. Garneau E	Virage à gauche	11:00	11:00	11:00
215,3	0,7	0,2	85	Av. Garneau E	Virage à gauche	11:00	11:01	11:01
215,1	0,9	0,2	68	Av. Ontario	Virage à droite en épingle	11:01	11:01	11:01
214,9	1,1	0,2	61	Av. Ontario	Début ravitaillement voiture	11:01	11:01	11:01
213,8	2,2	1,1	86	Av. Wolfe-Montcalm	Îlot central	11:02	11:03	11:03
213,7	2,3	0,1	90	Grande Allée O	Virage à droite (fin ravitaillement voiture)	11:03	11:03	11:03
212,8	3,2	0,9	98	Av. Cartier	Virage à gauche	11:04	11:04	11:04
212,6	3,4	0,2	94	Rue Fraser	Virage à gauche	11:04	11:04	11:05
211,7	4,3	0,9	91	Av. de Bougainville	Virage à gauche	11:05	11:06	11:06
211,5	4,5	0,2	90	Grande Allée O	Virage à droite	11:06	11:06	11:06
210,9	5,1	0,6	82	Av. de Laune	Virage à gauche	11:06	11:07	11:07
210,3	5,7	0,6	52	Côte Gilmour	Descente rapide, virage à droite en épingle	11:07	11:08	11:08
209,9	6,1	0,4	15	Côte Gilmour	Descente rapide, virage serré à gauche, îlot central	11:08	11:08	11:09
209,7	6,3	0,2	12	Boul. Champlain	Virage serré à gauche (début ravitaillement voiture)	11:08	11:09	11:09
208,7	7,3	1,0	6	Boul. Champlain	Début de la zone déchet	11:09	11:10	11:11
208,5	7,5	0,2	10	Boul. Champlain	Fin de la zone déchet	11:10	11:10	11:11
206,3	9,7	2,2	7	Boul. Champlain	Rétrécissement (fin ravitaillement voiture)	11:12	11:13	11:14
206,2	9,8	0,1	17	Rue du Marché	Virage étroit à droite	11:13	11:14	11:15
206,1	9,9	0,1	5	Rue Dalhousie	Virage à gauche	11:13	11:14	11:15
205,9	10,1	0,2	7	Côte de la Montagne	Virage étroit à gauche et rétrécissement prononcé	11:13	11:14	11:15
205,5	10,5	0,4	50	Rue Port Dauphin	Virage à gauche	11:14	11:15	11:16
205,3	10,7	0,2	65	Rue Saint-Louis	Virage à droite	11:14	11:15	11:16
204,6	11,4	0,7	82	Av. George VI	Virage à gauche	11:15	11:16	11:17
204	12	0,6	95	Av. George VI	1 ^{er} passage ligne d'arrivée	11:16	11:17	11:18
192	24	12,0	95	Av. George VI	2 ^e passage ligne d'arrivée	11:32	11:34	11:36
180	36	12,0	95	Av. George VI	3 ^e passage ligne d'arrivée	11:48	11:51	11:55
168	48	12,0	95	Av. George VI	4 ^e passage ligne d'arrivée	12:04	12:08	12:13
156	60	12,0	95	Av. George VI	5 ^e passage ligne d'arrivée	12:20	12:25	12:32
144	72	12,0	95	Av. George VI	6 ^e passage ligne d'arrivée	12:36	12:42	12:50
132	84	12,0	95	Av. George VI	7 ^e passage ligne d'arrivée	12:52	13:00	13:09
120	96	12,0	95	Av. George VI	8 ^e passage ligne d'arrivée	13:08	13:17	13:27
108	108	12,0	95	Av. George VI	9 ^e passage ligne d'arrivée	13:24	13:34	13:46
96	120	12,0	95	Av. George VI	10 ^e passage ligne d'arrivée	13:40	13:51	14:04
84	132	12,0	95	Av. George VI	11 ^e passage ligne d'arrivée	13:56	14:08	14:23
72	144	12,0	95	Av. George VI	12 ^e passage ligne d'arrivée	14:12	14:25	14:41
60	156	12,0	95	Av. George VI	13 ^e passage ligne d'arrivée	14:28	14:42	15:00
48	168	12,0	95	Av. George VI	14 ^e passage ligne d'arrivée	14:44	15:00	15:18
36	180	12,0	95	Av. George VI	15 ^e passage ligne d'arrivée	15:00	15:17	15:36
24	192	12,0	95	Av. George VI	16 ^e passage ligne d'arrivée	15:16	15:34	15:55
12	204	12,0	95	Av. George VI	17 ^e passage ligne d'arrivée	15:32	15:51	16:13
0	216	1,5	95	Av. George VI	ARRIVÉE - 18 ^e passage ligne d'arrivée	15:48	16:08	16:32

Règlements spécifiques au GP de Québec

ARTICLE 1 | OPÉRATIONS RELIÉES À LA COURSE

JEUDI 11 SEPTEMBRE
DELTA QUÉBEC - SALLE WOLFE-MONTCALM
690, boul. René-Lévesque, Québec, G1R 5A8

- **14 h 30 à 15 h** – Réunion du Collège des commissaires.
- **15 h à 15 h 45** – Vérification des licences, remise des dossards et plaques de cadres.
- **16 h à 16 h 30** – Réunion des directeurs sportifs pour la compétition WorldTour, organisée suivant l'article 1.2.087 du règlement de l'UCI, en présence des membres du Collège des commissaires.
- **17 h à 17 h 30** – Réunion avec le corps policier de la Ville de Québec et le service médical de l'organisation.
- **18 h à 18 h 45** – Réunion de tous les conducteurs et pilotes de l'échelon course.
- **19 h à 19 h 15** – Réunion des motos TV.

ARTICLE 2 | PRÉSENTATION DES ÉQUIPES, CONTRÔLE DES SIGNATURES ET DÉPART DE LA COURSE

La présentation officielle des équipes (coureurs en tenue de course) aura lieu lors du contrôle des signatures à compter de 9 h 50, près de la ligne de départ/arrivée, et se terminera dix (10) minutes avant l'heure du départ, soit à 10 h 50. La présentation se fera selon l'ordre établi par l'organisation. Lors du contrôle des signatures, tous les coureurs de l'équipe devront être présents en même temps, et de jeunes coureurs québécois tiendront les vélos. L'appel des coureurs se fera à compter de 10 h 55 et le départ de l'épreuve sera à 11 h.

EXPOSITION

PLAINES D'ABRAHAM

**Enneigée
et assiégée**

**Québec
1775**

MUSÉE DES PLAINES D'ABRAHAM
plainesdabraham.ca



Gouvernement
du Canada

Government
of Canada

Canada



ARTICLE 3 | PORTION DU PARCOURS À CONTRESENS DE LA CIRCULATION AUTOMOBILE (6,1 KM)

- **0,5 km** – Rue Garneau Est (400 m) > de l'avenue George-VI à l'avenue Ontario
- **3,4 km** – Rue Fraser (200 m) > de l'avenue Cartier à l'avenue Bourlamaque
- **4,5 km** – Grande Allée Ouest côté sud (600m) > de l'avenue Bougainville à l'avenue de Laune
- **6,1 km** – Boulevard Champlain côté ouest (3,7 km) > du chemin du Foulon à la rue du Marché Champlain
- **9,8 km** – Rue du Marché Champlain côté nord (100 m) > du boulevard Champlain à la rue Dalhousie
- **9,9 km** – Rue Dalhousie côté ouest (200 m) > de la rue du Marché Champlain à la côte de la Montagne
- **10,1 km** – Côte de la Montagne (400 m) > de la rue Dalhousie à la rue Port Dauphin
- **10,7 km** – Rue Saint-Louis (500 m) > de la rue Port Dauphin à la rue D'Auteuil

ARTICLE 4 | RAVITAILLEMENT

Le ravitaillement fixe est prévu uniquement à l'intérieur de la zone organisée à cette fin. La zone de ravitaillement fixe (quartier des coureurs) est située sur l'avenue Grande Allée, 900 m avant la ligne départ/ arrivée sur une pente légèrement ascendante de part et d'autre de la Porte Saint-Louis, selon les articles 2.3.025, 2.3.026 et 2.3.027 et les consignes du Collège des Commissaires. Le stationnement des véhicules équipe hors course est situé au Parc de l'Esplanade (accès via rue d'Auteuil).

Pour la sécurité de la zone, une ligne en pointillé sera tracée au sol. Les assistants ne doivent en aucun cas la franchir. Seules les personnes munies d'un brassard orange ÉQUIPE ou bleu RAVITO (2 ou 3 par équipe selon les conditions météo) seront autorisées à être sur la chaussée et dans l'espace sécurisé. Le non-respect de cette règle sera sanctionné. Sur décision du Collège des Commissaires, le ravitaillement des équipes fautives sera fermé. En cas de non-respect généralisé, l'ensemble de la zone de ravitaillement pourrait être fermé par le Collège des Commissaires.

Sur décision de la direction de course et des commissaires, le ravitaillement des voitures des directeurs sportifs pourra se faire sur le circuit :

- Après le 3^e tour et avant le dernier tour : KM 1,1 (plaines d'Abraham) à KM 3,2 (Grande Allée)
- Après le 2^e tour et avant le dernier tour : KM 6,3 (boul. Champlain) à KM 9,7

ARTICLE 5 | ZONE DE DÉCHETS

En vertu du règlement 2.2.025 et 2.3.025, une zone de déchets est prévue au KM 7,3 du circuit, sur une distance de 200 m. Il sera permis de se débarrasser des déchets juste avant et juste après la zone de ravitaillement fixe.

ARTICLE 6 | FIN DE COURSE

Il est interdit d'accéder au fond de la ligne via le circuit. Le personnel des équipes devra quitter le quartier coureurs puis se diriger vers le fond de ligne via le chemin suivant :

- Accéder à l'avenue St-Louis
- Continuer sur Grande Allée Est
- Tourner à gauche sur George-V Est
- Tourner à droite l'avenue Wilfrid-Laurier
- Accéder au site via le stationnement situé après le Manège militaire
- L'entrée sur le circuit pourra se faire à la traverse média

L'accès au fond de ligne est limité à deux personnes par équipe. Ces personnes devront porter le brassard orange ÉQUIPE.

Le chemin inverse devra être fait suivant l'arrivée, lorsque les coureurs voudront regagner le Quartier coureurs avant l'arrivée de la voiture-balai.







Mot de la mairesse de Montréal



Valérie Plante
MAIRESSE DE MONTRÉAL

Bienvenue à Montréal!

C'est un honneur pour Montréal d'accueillir les Grands Prix Cyclistes de Québec et de Montréal qui occupent une place de choix au sein du prestigieux calendrier du UCI WorldTour, en réunissant chaque année l'élite mondiale du cyclisme. En tant que fier partenaire financier et logistique de ce prestigieux événement, la Ville de Montréal souhaite à tous les coureurs ainsi qu'à leurs équipes la plus cordiale des bienvenues!

Destination sportive par excellence, Montréal est une ville de vélo reconnue à l'échelle internationale. La tenue ici de cette épreuve du UCI WorldTour vient renforcer cette image de marque et contribue au rayonnement et à la visibilité de notre métropole à travers le monde.

Notre administration accorde une grande importance à l'accompagnement de tous les partenaires et événements sportifs qui contribuent à faire de Montréal une plaque tournante de l'excellence sportive. Nous reconnaissons combien ces événements sportifs d'envergure contribuent à la promotion de saines habitudes de vie et des bienfaits de l'activité physique auprès de la population.

Alors que l'élite planétaire du cyclisme nous fera vivre des moments incroyables lors de cet événement incontournable pour le milieu cycliste, j'invite les Montréalaises et les Montréalais à profiter de ce grand spectacle gratuit en famille et entre amis.



Mot de Tourisme Montréal



Yves Lalumière
**PRÉSIDENT-DIRECTEUR
GÉNÉRAL**

Montréal affirme plus que jamais son statut de destination sportive internationale et incontournable. En accueillant les Grands Prix Cyclistes de Québec et de Montréal (GPCQM) pour une nouvelle édition, notre métropole démontre son expertise dans l'accueil de grands événements.

Cette course emblématique ne fait pas que rassembler l'élite mondiale : elle prépare aussi le terrain pour un rendez-vous historique. Dans un an, notre destination touristique deviendra l'épicentre du cyclisme mondial en accueillant les Championnats du Monde Route UCI Montréal 2026 — un événement d'envergure sans précédent en Amérique du Nord, et une vitrine incroyable.

Tourisme Montréal est fier de soutenir les GPCQM, qui jouent un rôle important dans notre stratégie de rayonnement et d'attractivité.



**Scannez,
économisez, profitez**
Une foule d'activités à rabais





GRAND PRIX CYCLISTE DE MONTRÉAL

ACCÈS

ACCÈS PPO DEPUIS LE DELTA MONTRÉAL PAR MARRIOTT

À la sortie du stationnement, tourner à gauche sur l'Av. Président-Kennedy puis tourner à gauche sur la rue Jeanne-Mance. Continuer jusqu'à la rue Sherbrooke, puis tourner à gauche. Tourner ensuite à droite sur l'Av. du Parc et rejoindre le PPO.

ACCÈS STATIONNEMENT VIP

L'accès au stationnement VIP se fait à l'intersection de l'Av. du Mont-Royal Ouest et de l'Av. du Parc. Un coupon de stationnement est nécessaire pour y accéder.

POINTS-CLÉS



HEURES DE DÉPART

Départ réel à 10 h 15 devant le Monument à Sir George-Étienne Cartier sur l'Av. du Parc.



POINT DE PASSAGE OBLIGÉ

Intersection de l'Av. des Pins Ouest et de l'Av. du Parc.

Ouverture du PPO : 8 h



CONTRÔLE DES SIGNATURES

Près de la ligne de départ/arrivée, entre 9 h 05 et 10 h 05. Tous les coureurs d'une même équipe doivent se présenter en même temps pour la signature, et ce, selon l'horaire établi par l'organisation.

Appel des cyclistes : 10 h 10



Stationnement Presse & Médias



Stationnement Partenaires & Invité.e.s



GRAND PRIX CYCLISTE DE MONTRÉAL

ARRIVÉE



Stationnement Presse & Médias Stationnement Partenaires & Invité.e.s

SERVICES À PROXIMITÉ

HÔPITAL

Hôpital Général de Montréal
1650, Cedar,
Montréal, H3G 1A4
514 934-1934

STATION D'ESSENCE

Petro-Canada
4505, Av. du Parc,
Montréal, H2V 4E4
514 849-3001

LAVAGE DE VOITURE

Shell
2770, Notre-Dame Ouest,
Montréal, H3J 1P1
514 932-6876

BOUTIQUES VÉLO

Vélo 2000
550, Roland-Therrien,
Longueuil, J4H 3V9
450 677-1339

Bicycles Quilicot
7341, St-Denis,
Montréal, H2R 2E5
514 303-4118

ALIMENTATION

Marché Louise Ménard (IGA)
5, Place Desjardins,
Section 72, Niveau 1,
Montréal, H5B 1B5
514 843-6116

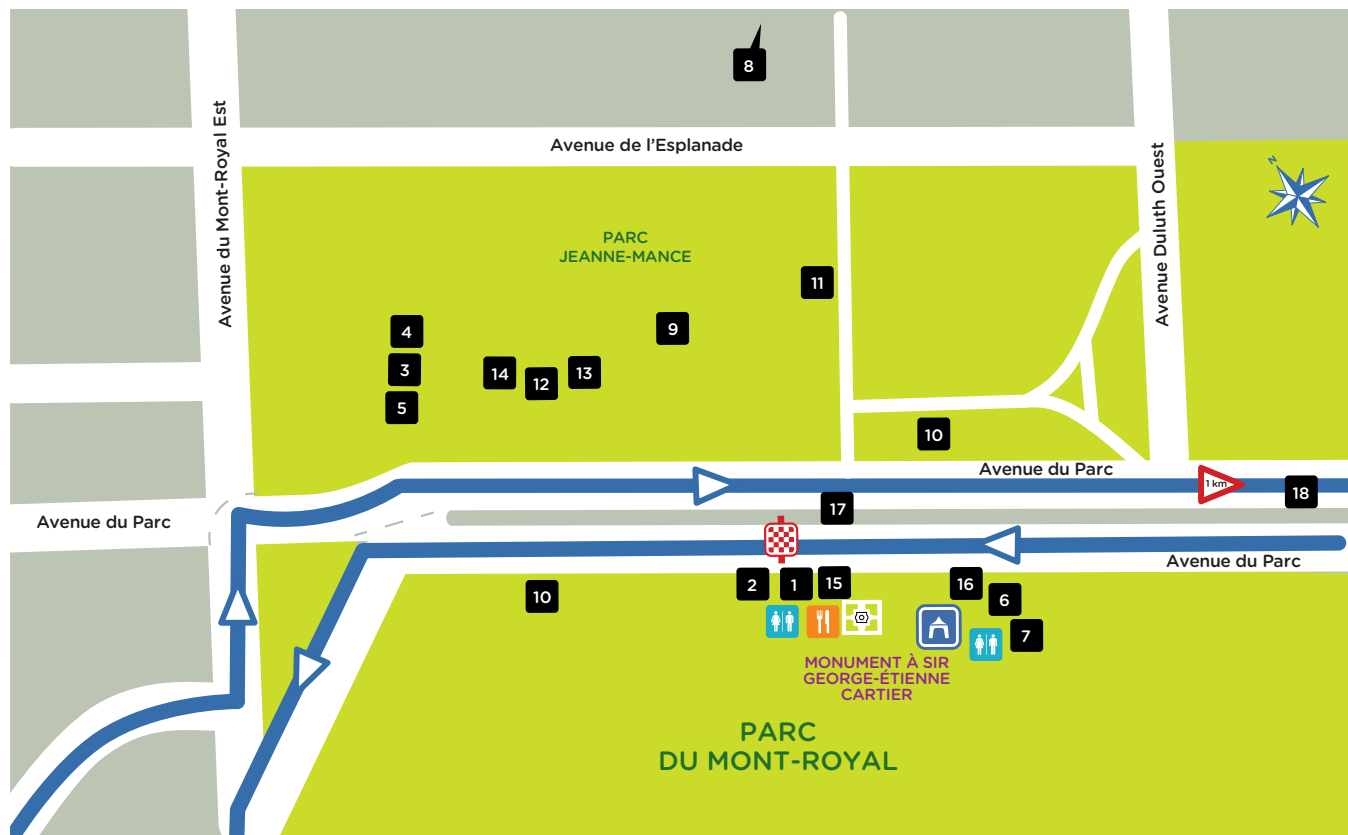
BUANDERIE

Buanderie Albert
2121, Sainte-Catherine
Ouest,
Montréal, H3H 1M6
514 932-2330



GRAND PRIX CYCLISTE DE MONTRÉAL

VILLAGE VIP MONTRÉAL



LÉGENDE

- | | | |
|-------------------------------|------------------------------------|--|
| Village Invité.e.s | 6 Tente Tours VIP | 13 Boutique officielle GPCQM par Santini |
| Ligne Départ/Arrivée | 7 Entrée/Accueil VIP | 14 Bar & grill |
| 1 Résultats/Juge à l'arrivée | 8 Salle de presse | 15 Tente VIP |
| 2 Tables VIP | 9 Roulotte antidopage/Commissaires | 16 Loge privée |
| 3 Tente dignitaires protocole | 10 Écrans géants | 17 Zone Sprint |
| 4 Scène protocolaire | 11 Mobile télévision | 18 Quartier coureurs - Ravitaillement |
| 5 Tente entrevues | 12 Village des Fans | Tente traiteur |
| | | Toilettes |

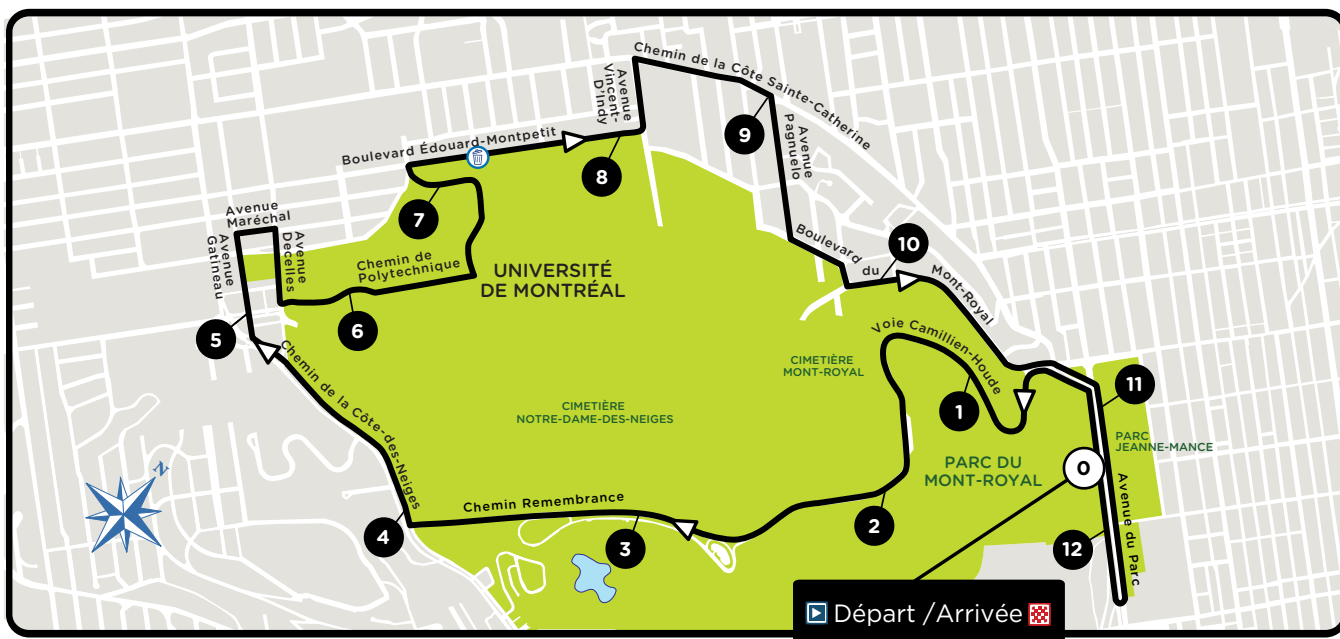


GRAND PRIX CYCLISTE DE MONTRÉAL

PARCOURS

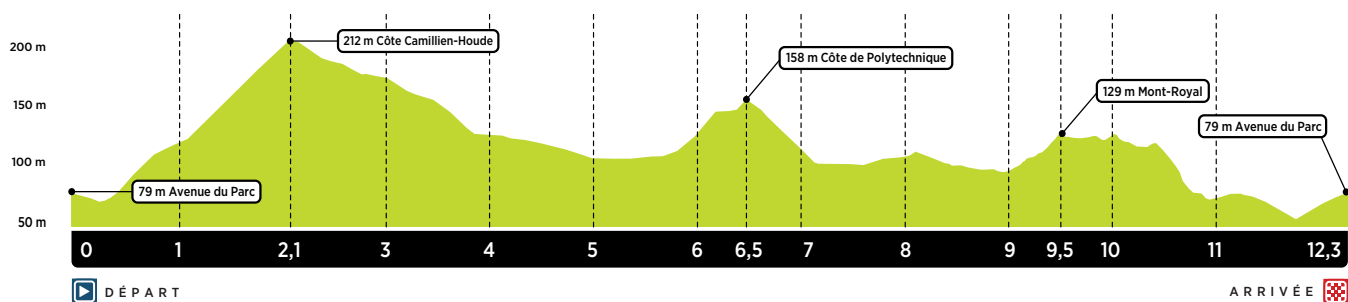
DIMANCHE 14 SEPTEMBRE 2025

Un circuit urbain de 12,3 km parcouru 17 fois, pour un total de 209,1 km.

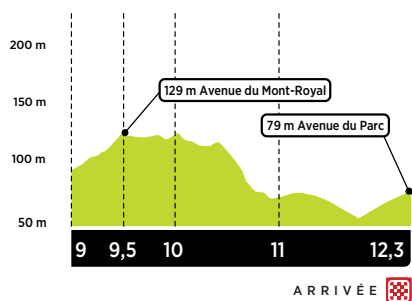


© Grands Prix Cyclistes Québec-Montréal, 2025

PROFIL PARCOURS



TROIS DERNIERS KM



LES CÔTES

DÉNIVELÉ DU CIRCUIT : 269 M
DÉNIVELÉ TOTAL : 4 573 M

- KM 2** Côte Camillien-Houde 1,8 km à 8 % de moyenne
- KM 6** Côte Polytechnique 780 m à 6 % de moyenne incluant une montée de 200 m à 11 %
- KM 9** Pagnuelo 534 m à 7.5 % de moyenne
- KM 11** Avenue du Parc 560 m à 4 % de moyenne

HORAIRE

Km à parcourir	Km parcourus	Circuit	Alt	Rue		40 km/h	38 km/h	36 km/h
209,1	0	0	79	Av. du Parc	Départ à la statue George-Étienne Cartier	10:15	10:15	10:15
208,9	0,2	0,2	73	Ch. Côte-Ste-Catherine	Virage à gauche	10:15	10:15	10:15
208,7	0,4	0,2	76	Av. Mont-Royal	Virage à gauche	10:15	10:15	10:15
208,6	0,5	0,1	84	Voie Camillien-Houde	Virage à gauche	10:15	10:15	10:15
207,8	1,3	0,8	146	Voie Camillien-Houde	Rétrécissement, passage par la droite	10:16	10:17	10:17
207,4	1,7	0,4	188	Voie Camillien-Houde	Rétrécissement, passage par la droite	10:17	10:17	10:17
206,4	2,7	1	186	Ch. Remembrance	Descente rapide	10:19	10:19	10:19
205,3	3,8	1,1	132	Ch. De la Côte-des-Neiges	Virage à droite (début ravitaillement voiture)	10:20	10:21	10:21
204,2	4,9	1,1	114	Av. Gatineau	Virage à droite	10:22	10:22	10:23
203,8	5,3	0,4	108	Av. Maréchal	Virage à droite	10:22	10:23	10:23
203,7	5,4	0,1	111	Ch. Decelles	Virage à droite	10:23	10:23	10:24
203,4	5,7	0,3	114	Ch. De la Tour	Virage serré à gauche (fin ravitaillement voiture)	10:23	10:24	10:24
203,2	5,9	0,2	122	Ch. De la Polytechnique	Virage à gauche	10:23	10:24	10:24
202,6	6,5	0,6	158	Ch. de la Rampe	Dos d'âne et virage à gauche en descente rapide	10:24	10:25	10:25
201,9	7,2	0,7	106	Boul. Édouard-Montpetit	Virage très serré à droite après descente rapide	10:25	10:26	10:27
201,7	7,4	0,2	106	Boul. Édouard-Montpetit	Début de la zone déchet	10:26	10:26	10:27
201,5	7,6	0,2	106	Boul. Édouard-Montpetit	Fin de la zone déchet	10:26	10:27	10:27
201,1	8	0,4	112	Boul. Édouard-Montpetit	Début ravitaillement voiture	10:27	10:27	10:28
201	8,1	0,1	112	Av. Vincent-D'Indy	Virage à gauche	10:27	10:27	10:28
200,9	8,2	0,1	110	Av. Vincent-D'Indy	Îlot central, passage des deux côtés	10:27	10:27	10:28
200,7	8,4	0,2	101	Ch. Côte-Ste-Catherine	Virage à droite	10:27	10:28	10:29
200,1	9	0,6	85	Av. Pagnuelo	Virage à droite	10:28	10:29	10:30
199,6	9,5	0,5	128	Boul. du Mont-Royal	Virage à gauche	10:29	10:30	10:30
199,1	10	0,5	117	Boul. du Mont-Royal	Fin ravitaillement voiture	10:30	10:30	10:31
199	10,1	0,1	122	Boul. du Mont-Royal	Virage à gauche	10:30	10:30	10:31
198,9	10,2	0,1	84	Ch. Côte-Ste-Catherine	Virage à droite en descente	10:30	10:31	10:32
198	11,1	0,9	72	Av. du Parc	Virage à droite avec rétrécissement	10:31	10:32	10:33
197,8	11,3	0,2	56	Av. du Parc	Virage en épingle par la droite	10:31	10:32	10:33
197	12,1	0,8	62	Av. du Parc	Zones de ravitaillement	10:33	10:34	10:35
196,8	12,3	0,2	79	Av. du Parc	1 ^{er} passage ligne d'arrivée	10:33	10:34	10:35
184,5	24,6	10,2	79	Av. du Parc	2 ^e passage ligne d'arrivée (début ravitaillement)	10:51	10:53	10:56
172,2	36,9	10,2	79	Av. du Parc	3 ^e passage ligne d'arrivée	11:10	11:13	11:16
159,9	49,2	10,2	79	Av. du Parc	4 ^e passage ligne d'arrivée	11:28	11:32	11:37
147,6	61,5	10,2	79	Av. du Parc	5 ^e passage ligne d'arrivée	11:47	11:52	11:57
135,3	73,8	10,2	79	Av. du Parc	6 ^e passage ligne d'arrivée	12:05	12:11	12:18
123	86,1	10,2	79	Av. du Parc	7 ^e passage ligne d'arrivée	12:24	12:30	12:38
110,7	98,4	10,2	79	Av. du Parc	8 ^e passage ligne d'arrivée	12:42	12:50	12:59
98,4	110,7	10,2	79	Av. du Parc	9 ^e passage ligne d'arrivée	13:01	13:09	13:19
86,1	123	10,2	79	Av. du Parc	10 ^e passage ligne d'arrivée	13:19	13:29	13:40
73,8	135,3	10,2	79	Av. du Parc	11 ^e passage ligne d'arrivée	13:37	13:48	14:00
61,5	147,6	10,2	79	Av. du Parc	12 ^e passage ligne d'arrivée	13:56	14:08	14:21
49,2	159,9	10,2	79	Av. du Parc	13 ^e passage ligne d'arrivée	14:14	14:27	14:41
36,9	172,2	10,2	79	Av. du Parc	14 ^e passage ligne d'arrivée	14:33	14:46	15:02
24,6	184,5	10,2	79	Av. du Parc	15 ^e passage ligne d'arrivée	14:51	15:06	15:22
12,3	196,8	10,2	79	Av. du Parc	16 ^e passage ligne d'arrivée (fin ravitaillement)	15:10	15:25	15:43
0	209,1	10,2	79	Av. du Parc	ARRIVÉE - 17 ^e passage ligne d'arrivée	15:28	15:45	16:03



CHAMPIONNATS DU MONDE
ROUTE 2026

MONTRÉAL
CANADA



PARTENAIRES PRINCIPAUX



PARTENAIRES OFFICIELS



PARTENAIRES INSTITUTIONNELS



FOURNISSEURS OFFICIELS



ENSEMBLE
VERS LA  GLOIRE

DU 20 AU 27
SEPTEMBRE

MONTRÉAL
20  26



MONTREAL2026.ORG

Règlements spécifiques au GP de Montréal

ARTICLE 1 | OPÉRATIONS RELIÉES À LA COURSE

SAMEDI 13 SEPTEMBRE

HÔTEL DELTA MONTRÉAL - SALON CONCERTO

- **13 h 30 à 14 h** – Réunion du Collège des commissaires.
- **15 h à 15 h 45** – Vérification des licences, remise des dossards et plaques de cadres.
- **16 h à 16 h 30** – Réunion des directeurs sportifs pour la compétition WorldTour, organisée suivant l'article 1.2.087 du règlement de l'UCI, en présence des membres du Collège des commissaires.

DIMANCHE LE 14 SEPTEMBRE

PARC JEANNE-MANCE (TENTE VIP)

- **8 h 30 à 8 h 45** – Réunion avec le corps policier de la Ville de Montréal et le service médical de l'organisation.
- **8 h 45 à 9 h** – Réunion de tous les conducteurs et pilotes de l'échelon course.

ARTICLE 2 | PRÉSENTATION DES ÉQUIPES, CONTRÔLE DES SIGNATURES ET DÉPART DE LA COURSE

La présentation officielle des équipes (coureurs en tenue de course) aura lieu lors du contrôle des signatures à compter de 9 h 05 près de la ligne de départ/arrivée et se terminera dix (10) minutes avant l'heure du départ, soit à 10 h 05. La présentation se fera selon l'ordre établi par l'organisation. Lors du contrôle des signatures, tous les coureurs de l'équipe devront être présents en même temps et de jeunes coureurs québécois tiendront les vélos. Pour effectuer le départ de la course, l'appel des coureurs se fera à compter de 10 h 10 et le départ de l'épreuve sera à 10 h 15.



ARTICLE 3 | PORTION DU PARCOURS À CONTRESENS DE LA CIRCULATION AUTOMOBILE (2,4 KM)

- **Départ** - Av. du Parc côté ouest (800 m) > du virage en U sur av. du Parc situé à 100 m au nord de l'av. des Pins jusqu'au ch. de la Côte-Ste-Catherine;
- **0,2 km** - Ch. de la Côte-Ste-Catherine côté sud (200 m) > de l'av. du Parc côté ouest à l'Av. Mont-Royal;
- **0,4 km** - Av. Mont-Royal (100 m) > de ch. de la Côte-Ste-Catherine à la bretelle d'accès de la voie Camillien-Houde;
- **0,5 km** - Bretelle d'accès de la voie Camillien-Houde (100 m) > du ch. de la Côte-Ste-Catherine côté sud à la voie Camillien-Houde;
- **5,3 km** - Av. Maréchal (150 m) > de l'av. Gatineau à l'av. Decelles;
- **5,75 km** - Voie de sortie du ch. de la Tour (Polytechnique) côté nord (60 m) > de l'av. Decelles au ch. de la Polytechnique
- **10,8 km** - Ch. de la Côte-Ste-Catherine côté nord (200 m) > de l'av. Mont-Royal à l'av. du Parc;
- **11 km** - Av. du Parc côté est (800 m) > du ch. de la Côte-Ste-Catherine côté nord au virage en U sur l'av. du Parc situé à 100 m au nord de l'av. des Pins

ARTICLE 4 | RAVITAILLEMENT

Le ravitaillement fixe est prévu uniquement à l'intérieur de la zone organisée à cette fin. La zone de ravitaillement fixe (quartier coureurs) est située sur l'av. du Parc sur une pente légèrement ascendante, selon les articles 2.3.025, 2.3.026 et 2.3.027 et les consignes du Collège des Commissaires. Le stationnement des véhicules équipe hors course est situé sur l'av. du Parc.

Pour la sécurité de la zone, une ligne en pointillé sera tracée au sol. Les assistants ne doivent en aucun cas la franchir. Seules les personnes munies d'un brassard orange ÉQUIPE ou bleu RAVITO (2 ou 3 par équipe selon les conditions météo) seront autorisés à être sur la chaussée et dans l'espace sécurisé. Le non-respect de cette règle sera sanctionné. Sur décision du Collège des Commissaires, le ravitaillement des équipes fautives sera fermé. En cas de non-respect généralisé, l'ensemble de la zone de ravitaillement pourrait être fermé par le Collège des Commissaires.

Sur décision de la direction de course et des commissaires, le ravitaillement des voitures des directeurs sportifs pourra se faire sur le circuit :

- Après le 2^e tour et avant le dernier tour, du KM 3,8 (ch. de la Côte-des-Neiges) au KM 5,6 (av. Decelles)

- Après le 2^e tour et avant le dernier tour, du KM 7,4 (boul. Édouard-Montpetit) au KM 9,7 (boul. du Mont-Royal)

ARTICLE 5 | ZONE DE DÉCHETS

En vertu du règlement 2.2.025 et 2.3.025, une zone de déchets est prévue au KM 7.4 du circuit sur une distance de 250m. Il sera permis de se débarrasser des déchets juste avant et juste après la zone de ravitaillement fixe.

ARTICLE 6 | FIN DE COURSE

L'accès au fond de ligne est limité à deux personnes par équipe. Ces personnes devront porter le brassard orange ÉQUIPE.



